

Appendix (L.)
11th Jan. their hands, and been paid over by him or them under any authority whatsoever, unless such payment is or should be authorized by an express provision of Law.

All which is nevertheless respectfully submitted.
AUSTIN CUVILLIER, Chairman.

QUEBEC, March 30th, 1821.

Appendix (M.)
21st Jan. A T a Meeting of the Vaccine Board appointed by His Excellency the Governor in Chief, the twenty-fourth of March, held this day.

Present : William Hacket, Esq. M. D. President,
William Holmes, Esq. M. D. Vice President,
Joseph Morrin, Esq. }
Joseph Painchaud, Esq. } Members.
Augustin Mercier, Esq. }

1st.—Having read the Governor's Letter appointing this Board—It was resolved that the Secretary do provide an attested Copy of the Act of the Legislature respecting the same, to be read at the next Meeting.

2d.—That if any Member of this Board is unable to attend at the hour appointed for its Meeting, the Secretary be informed of the same in due time.

3d.—That the Members of this Board will meet on Tuesday next, the third of April, at 11 o'clock A. M.

W. E. HOLMES, Secretary V. B.

Quebec, April 3d, 1821.

The Board being duly assembled and all the Members present :

1st.—Having read the Minutes of the last Meeting, and also the Act of the Legislature respecting this Board, it was unanimously resolved that a letter be written to His Excellency the Governor in Chief, inclosing him a Copy of the Instructions of the Board for his sanction.

2d.—It was unanimously resolved, that a Copy of the Instructions be prepared to be sent enclosed to all licensed Medical Practitioners in this Province, (in the event of their being sanctioned) in order to give a full explanation of the views and intentions of the Board, also to all Curates and persons of respectability in the different Parishes.

3d.—The Board will meet on Friday next, April the sixth, at eleven o'clock A. M.

W. E. HOLMES, Secretary.

Quebec, April 6th, 1821.

The Meeting of the Board postponed until to-morrow.

W. E. HOLMES, Secretary.

Quebec, April 7th, 1821.

The Board being duly assembled, and all the Members present, the Minutes of the last Meeting were read, also the following letter from His Excellency the Governor in Chief in answer to the one written last Meeting.

" Castle of St. Lewis,
" Quebec, 5th April, 1821.

" Sir,

" His Excellency the Governor in Chief having taken into consideration
" the instructions relative to Vaccination, and the form of Return the
" Vaccine Board deem it necessary to promulgate and exact from each
" Practitioner, which you submitted to him, I am directed to inform
" you, that he is pleased to approve of the same.

I have the Honour to be,

Sir,

" Your most obedient Servant,

" J. READY."

" To the President of the Vaccine Board."

A Letter from Dr. Ifland, respecting Vaccination at Gaspé, being read, the Board is of opinion that it is not authorized or has it in its power to give exclusive privilege of Vaccinating there, but at the same time desire Dr. Ifland to be informed, that as far as lies in its power they will do every thing (consistent with their duty to the public) to encourage him.

Ordered—That the Secretary do forthwith forward the Instructions of the Board to the said Practitioners as sanctioned by His Excellency the Governor in Chief.

This Board will meet on Monday next, April ninth.

W. E. HOLMES, Secretary.

Quebec, April 9th, 1821.

The Board being assembled, the Minutes of the last Meeting were read—It was resolved, lest delay should arise, and the printed Returns and Instructions not reach their respective destinations as speedily as could

ce, qui pourront légalement être venus entre ses ou leurs mains, et qui auront été par lui ou par eux payés sous aucune autorité que ce soit, à moins que tel payement ne soit ou n'ait été autorisé par une disposition expresse de la Loi.

Le tout néanmoins humblement soumis.

AUSTIN CUVILLIER, Président.

QUEBEC, le 30 Mars 1821.

A UNE Assemblée du Bureau de la Vaccine nommé par Son Excellence le Gouverneur-en-Chief, le vingt quatrième Mars, qui s'est tenue aujourd'hui.

Présens—William Hacket, Ecuyer, M. D. Président.
William Holmes, Ecuyer, M. D. Vice-Président.
Joseph Morrin, }
Joseph Painchaud, } Ecuyers, Membres.
Augustin Mercier, }

Lecture faite de la Lettre de Son Excellence qui nomme ce Bureau, il a été Résolu,

1o.—Que le Secrétaire procurera une Copie certifiée de l'Acte de la Législature concernant icelui, pour être lue à la prochaine Assemblée.

2o.—Que si quelque Membre de ce Bureau se trouve dans le cas de ne pouvoir se rendre à l'heure fixée pour une Assemblée d'icelui, le Secrétaire en sera prévenu à tems.

3o.—Que les Membres de ce Bureau s'assembleront Mardi prochain, troisième d'Avril, à onze heures du Matin.

W. E. HOLMES, Secrétaire.

QUEBEC, le 3 Avril 1821.

Le Bureau étant dûment assemblé et tous les Membres étant présents :
Lecture faite des Minutes de la dernière Assemblée, comme aussi de l'Acte de la Législature concernant ce Bureau, il a été résolu unanimement.

1o.—Qu'il sera écrit une Lettre à Son Excellence le Gouverneur-en-Chief, où sera incluse une Copie des instructions du Bureau pour être par lui sanctionnées.

2o.—Que dans le cas où lesdites instructions seroient sanctionnées, il en sera préparé copie pour être envoyé sous enveloppe à tous Médecins Licenciés pratiquant dans cette Province, à la fin qu'ils soient pleinement instruits des vues et intentions du Bureau, comme aussi à tous Curés et Notables dans les différentes Paroisses.

3o.—Le Bureau s'assemblera Vendredi prochain, sixième d'Avril, à onze heures du matin.

W. E. HOLMES, Secrétaire.

QUEBEC, 6 Avril 1821.

L'Assemblée du Bureau est remise à demain.

W. E. HOLMES, Secrétaire.

QUEBEC, 7 Avril 1821.

Le Bureau étant dûment assemblé et tous les Membres présents, les Minutes de la dernière Assemblée ont été lues, comme aussi la Lettre suivante de Son Excellence le Gouverneur-en-Chief en Réponse à celle écrite à la dernière Assemblée.

" CHATEAU ST. LOUIS,
" QUEBEC, 5 Avril 1821.

" Monsieur,

" Son Excellence le Gouverneur-en-Chief ayant pris en considération
" les Instructions relatives à l'inoculation de la Vaccine, et la formule
" de Régître que le Bureau de la Vaccine croit qu'il est nécessaire de
" promulguer et d'exiger de chaque Praticien, et que vous lui avez sou-
" mises, il m'est ordonné de vous informer qu'il lui a plu approuver
" icelles."

" J'ai l'honneur d'être,

" Monsieur,

" Votre très-obéissant Serviteur,

" J. READY."

" Au Président du Bureau d'Inoculation."

Une Lettre du Dr. Ifland, concernant l'Inoculation dans le District de Gaspé, ayant été lue, le Bureau est d'opinion qu'il n'a ni l'autorité ni le pouvoir d'accorder le privilège exclusif d'Inoculer dans ledit District, mais il désire en même tems que le Docteur Ifland soit informé qu'il fera tous ce qu'il pourra, sans manquer à ce qu'il doit au public, pour l'encourager.

ORDONNE, Que le Secrétaire envoie sans délai auxdits Praticiens les instructions du Bureau, telles que sanctionnées par Son Excellence le Gouverneur-en-Chief.

Le Bureau s'assemblera Lundi prochain, le neuvième d'Avril.

W. E. HOLMES, Secrétaire.

QUEBEC, 9e. Avril 1821.

Le Bureau étant dûment assemblé, les Minutes de la dernière Assemblée ont été lues. De peur qu'il ne survienne du délai, et que les blancs de Régître et les Instructions imprimées ne parviennent pas à leur des-

Appendice (L.)
11e. Janv.

Appendice (M.)
21e. Janv.